

" mauvais effets, si la dose ne se répète pas. Mais si elle est prise plusieurs fois par jour, elle est dommageable.

Le Dr Jos. Gauvreau, régistraire du Collège des Médecins, interrogé sur ce sujet, corrobore le témoignage de son confrère. " L'on ne se doute pas, dit-il, que deux verres de bière ordinaires contiennent 3 onces d'alcool, et qu'avec trois onces d'alcool pris tous les jours, en nature ou sous forme de bière, l'homme le plus robuste, le mieux portant, s'alcoolise sûrement dans l'espace de 24 mois. "

Enfin, si la bière était une boisson saine, comment se fait-il que les compagnies d'assurance refusent d'assurer toute personne qui en fait un usage journalier (disons 3 ou 4 verres par jour) ? C'est que ces compagnies savent qu'avec la bière, tout comme avec les boissons fortes, on s'alcoolise, et que cet alcoolisme exerce une influence délétère même sur la descendance. Les buveurs de bière, tout comme les buveurs de gin ou de whiskey, empoisonnent la source de la vie, et il en sort une génération avariée. Je pourrais en citer des exemples nombreux et convainquants.

Je conclus en disant qu'une loi prohibitive incomplète laisserait subsister un commerce dangereux au double point de vue économique et hygiénique.

DR ALBERT JOBIN.

#### JOURNÉE DES ŒUVRES SOCIALES CATHOLIQUES.

Au moment où nous allons sous presse, a lieu, à Québec, la *Journée des œuvres sociales catholiques*.

Il est encore trop tôt pour pouvoir donner la physionomie exacte de ce véritable congrès social diocésain. L'appel est fait à toutes les bonnes volontés. Prêtres et laïcs que préoccupe le progrès religieux, intellectuel et moral de notre peuple ne peuvent manquer d'accourir nombreux au rendez-vous.

Nous dirons la semaine prochaine le résultat de cette *Journée* ; les lumières nouvelles qu'elle ne peut manquer de jeter sur ces questions vitales qu'on voit au programme : *La presse catholique*, les divers moyens d'y collaborer, ses différentes méthodes de propagande, les œuvres de presse dont il faut encourager la diffusion ; *la prohibition* ; *le travail du dimanche*.